

Qualité de l'emploi, 2022

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans *Le Quotidien*, le mardi 13 juin 2023

L'emploi joue un rôle essentiel dans la vie de la plupart des Canadiens. En plus de fournir aux travailleurs une source de revenus, l'emploi représente l'un des [principaux déterminants de la qualité de vie](#). En effet, la qualité globale de l'emploi a une incidence importante sur la santé et le bien-être des gens.

Afin d'examiner les changements en cours sur le marché du travail et leurs effets sur le bien-être, Statistique Canada a produit la publication *Qualité de l'emploi au Canada*, qui est fondée sur un [cadre élaboré par le Groupe d'experts sur la qualité de l'emploi de la Commission économique des Nations Unies pour l'Europe \(CEE-ONU\)](#) (lien en anglais seulement). Celle-ci s'appuie sur plusieurs sources de données, y compris une série de suppléments réguliers à l'Enquête sur la population active qui vise à combler les lacunes en matière de données liées à la qualité de l'emploi. La publication a été diffusée pour la première fois en 2021 et a contribué à brosser un portrait des [répercussions globales de la pandémie de COVID-19 sur divers aspects de la qualité de l'emploi au Canada](#).

Aujourd'hui, 10 articles analytiques présentant des données allant jusqu'en 2022 sont diffusés. Ces articles explorent un nouvel ensemble de dimensions de la qualité de l'emploi, à savoir : 1) les salaires par déciles, 2) le nombre moyen d'heures de travail hebdomadaires, 3) le travail à temps partiel involontaire, 4) la répartition des heures habituellement travaillées par semaine, 5) le travail de nuit, 6) le travail du soir, 7) les horaires de travail flexibles, 8) la durée de navettage, 9) le congé parental, et 10) la participation à la formation.

Les disparités salariales sont plus marquées chez les hommes

L'indicateur des salaires par déciles est une mesure de la dimension « revenu et avantages liés à l'emploi » du cadre de la qualité de l'emploi de la CEE-ONU. Cet indicateur mesure l'inégalité salariale en établissant un ratio entre les salaires horaires les plus élevés et les salaires horaires les plus bas en fonction des déciles. Plus le ratio entre le décile le plus élevé et le décile le plus bas est élevé, plus la disparité salariale est importante.

En 2022, les employés dont le salaire se situait dans la tranche supérieure de 10 % de la répartition des salaires avaient un salaire horaire au moins 3,4 fois plus élevé que les employés dont le salaire se situait dans la tranche de 10 % la plus basse. Il y avait une plus grande disparité chez les hommes, pour lesquels le ratio entre le 9e et le 1er décile du salaire était de 3,6, tandis que pour les femmes, il était de 3,3. Bien que les disparités parmi les hommes soient plus prononcées, le salaire médian demeurait plus élevé pour les hommes (29,87 \$) que pour les femmes (25,00 \$). De plus, parmi les employés dont le salaire se situait dans la tranche supérieure de 10 %, les hommes gagnaient au moins 57,69 \$ alors que les femmes gagnaient au moins 49,45 \$, ce qui révèle que les hommes touchant les meilleurs salaires avaient tendance à gagner davantage que leurs homologues féminines.

Le taux de travail du soir est le plus élevé chez les jeunes et dans le secteur des services d'hébergement et de restauration

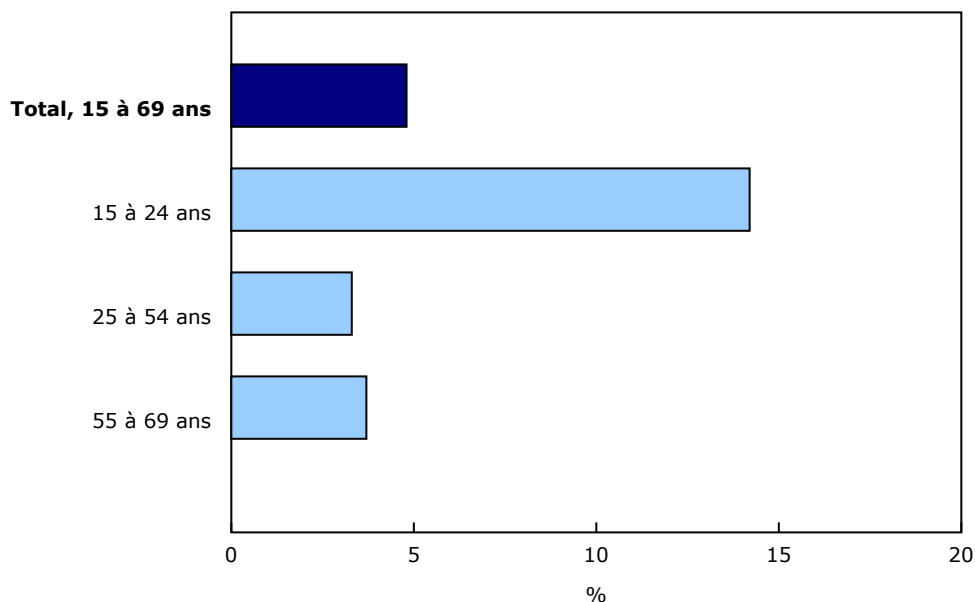
La dimension « temps de travail et conciliation travail-vie personnelle » est une autre dimension clé du cadre de la qualité de l'emploi de la CEE-ONU. L'indicateur de travail du soir qui y est associé fournit des renseignements détaillés sur le pourcentage de personnes occupées qui travaillent des heures régulières de soir. Il est important de suivre l'évolution du travail du soir, car celui-ci peut avoir une incidence sur la capacité des travailleurs à maintenir un bon équilibre travail-vie personnelle en interférant avec leurs obligations personnelles et leur vie familiale.

En avril 2022, 4,8 % des travailleurs ont déclaré avoir des heures régulières de soir. Les services d'hébergement et de restauration (21,8 %) comptaient la plus grande part de travailleurs qui travaillaient habituellement le soir, suivis des services aux entreprises, des services relatifs aux bâtiments et des autres services de soutien (8,4 %) et du secteur des arts, des spectacles et des loisirs (8,0 %). En outre, le travail du soir était nettement plus courant chez les jeunes de 15 à 24 ans (14,2 %), qui sont plus susceptibles d'être employés dans le secteur des services d'hébergement et de restauration.



Graphique 1

Pourcentage de travailleurs de 15 à 69 ans qui travaillent habituellement un quart normal de soir ou des heures de soir, selon le groupe d'âge, avril 2022



Note(s) : À cause de l'arrondissement, les estimations et les pourcentages peuvent varier légèrement entre différents produits de Statistique Canada, tels que les documents analytiques et les tableaux de données.

Source(s) : Supplément de l'Enquête sur la population active (3701) et Indicateurs sur le marché du travail (5375), totalisation personnalisée.

Note aux lecteurs

Les données et les analyses diffusées dans le cadre de la publication *Qualité de l'emploi au Canada* (14280001) couvrent différentes périodes, selon les sources disponibles. La période la plus récente pour cette publication remonte à 2022. Des données et des analyses nouvelles et mises à jour y seront diffusées régulièrement.

La principale source de données de ce produit est l'Enquête sur la population active (EPA). Bien que l'objectif principal de l'EPA soit de fournir des renseignements sur les caractéristiques de la population active, elle fournit également des renseignements sur une grande variété de dimensions de la qualité de l'emploi.

Dans le cadre de son programme sur les indicateurs du marché du travail, Statistique Canada recueille d'autres données sur la qualité de l'emploi au moyen de suppléments mensuels et trimestriels à l'EPA. Les résultats qui en découlent servent à combler des lacunes en matière de données et à suivre l'évolution d'une plus vaste gamme d'indicateurs de la qualité de l'emploi.

Pour obtenir de plus amples renseignements, veuillez consulter la page [Qualité de l'emploi au Canada](#).

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 3701.

La publication *Qualité de l'emploi au Canada* (14280001) a été mise à jour avec 10 articles supplémentaires.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (infostats@statcan.gc.ca), ou communiquez avec les Relations avec les médias (statcan.mediahotline-ligneinfomedias.statcan@statcan.gc.ca).